

COMMUNIQUE DE PRESSE

Réf. 132.01/1
412.01/23

Auto contre E: Bike : une nouvelle action de promotion du vélo électrique

Fribourg, le 02.04.2012 – Dès aujourd’hui, les habitants de la ville de Fribourg peuvent échanger leur véhicule contre un vélo électrique – pendant deux semaines au maximum. Cette nouvelle offre vient remplacer la subvention accordée par la Ville de Fribourg à l’achat d’un vélo électrique. Durant la conférence de presse, les premiers clients de l’action, dont l’artiste M. Hubert Audriaz, sont venus réceptionner leur E: Bike.

La Ville de Fribourg, en partenariat avec la maison Stromer SA, les Transports publics fribourgeois (TPF) et l’Office de la circulation et de la navigation (OCN) a présenté aujourd’hui aux médias sa nouvelle offre, dont la campagne d’affichage a été lancée le 19 mars.

Quatre vélos électriques de la marque Stromer sont stockés dans un pavillon situé aux Grand-Places. Jusqu’au 31 décembre 2012, les habitants de la ville de Fribourg ont l’occasion de tester ces vélos, durant deux semaines au maximum, pour leurs déplacements quotidiens. En contrepartie et durant ce laps de temps, ils s’engagent à renoncer à l’utilisation de leur véhicule.

Avant même son lancement officiel, plusieurs personnes se sont montrées intéressées par l’action de la Ville et ont souhaité profiter de cette offre. Durant la conférence de presse, quatre personnes sont venues remettre leur clef de voiture ou leur permis de circulation en échange d’un vélo électrique. Parmi elles, M. Hubert Audriaz, qui a accepté de troquer son célèbre vélomoteur pour tester un modèle un peu plus... silencieux.

Un projet en partenariat

Les vélos ont été mis à disposition par la Ville, la maison Stromer et l’OCN. Après l’action *Auto contre E: Bike*, quatre vélos resteront propriété de la Ville de Fribourg et seront utilisés par le personnel de la Ville dans le cadre de son plan de mobilité.

Les jours où la météo rendrait peu propice l’utilisation d’un vélo électrique, l’utilisateur a la possibilité d’utiliser les transports publics grâce aux deux cartes journalières mises à disposition par les TPF.

La Ville de Fribourg soutient le vélo par différents projets

Dans le cadre de l’Agenda 21 local, la Ville de Fribourg soutient depuis plusieurs années différentes mesures d’encouragement à l’utilisation des vélos, assistés ou non d’un moteur électrique. Les démarches suivantes peuvent notamment être citées :

- Programme NewRide de SuisseEnergie pour la promotion de deux-roues électriques ;
- Action Bike-to Work pour un usage du vélo dans les déplacements pendulaires ;
- Mise en place de vélos en libre-service sur le territoire de la commune ;
- Cabamobil, service de livraison à domicile en vélo électrique.

Jusqu'au 31 mars, les citoyens désireux de s'acheter un vélo électrique recevaient une participation de la Ville de 200 CHF. *« Vu le succès de cette offre, la mission de promotion du vélo électrique en Ville est désormais remplie. Le nouveau projet Auto contre E: Bike se veut un prolongement de cette aide initiale, à travers une action concrète et dynamique permettant à de nombreuses personnes de goûter à une autre mobilité »*, précise M. Thierry Steiert, Conseiller communal, Directeur du Service de la mobilité.

Le prêt des vélos se fait à travers une prise de contact avec le Service de la mobilité, qui assure la logistique et l'organisation du prêt. Informations complémentaires sur www.ville-fribourg.ch

Pour la Ville de Fribourg,

Wieke Chanez
Chargée de communication

Pour tous renseignements complémentaires, les personnes suivantes se tiennent à votre disposition :

M. Thierry Steiert, Conseiller communal, Directeur du Service de la mobilité, au 026 351 74 00

M. Paul Horner, Key Account Manager chez myStromer AG au 079 423 46 76

M. Marc Rossier, Directeur de l'Office de la circulation et de la navigation au 026 484 55 00

M. Martial Messeiler, Porte-parole des Transports publics fribourgeois au 026 351 03 40